

La grippe et le vaccin contre la grippe saisonnière

La grippe est un virus respiratoire qui peut se propager facilement d'une personne à l'autre par la toux, les éternuements ou le toucher de la bouche, des yeux ou du nez après un contact avec des objets contaminés par le virus.

Le vaccin antigrippal annuel est offert gratuitement à tous les Manitobains. Cependant, le vaccin est particulièrement important pour les personnes présentant un risque plus élevé de complications graves liées à la grippe, les personnes qui leur dispensent des soins et leurs proches. Ce sont notamment :

- les personnes de 65 ans ou plus;
- les résidents de foyers de soins personnels ou d'établissements de soins de longue durée;
- les enfants de six mois à cinq ans;
- les personnes atteintes d'une maladie chronique comme le diabète, l'anémie, l'obésité, d'un trouble cardiaque ou d'un trouble pulmonaire comme l'asthme;
- les femmes enceintes;
- les travailleurs de la santé et les premiers intervenants;
- les personnes qui s'occupent normalement d'enfants de cinq ans ou moins;
- les Autochtones.

Les personnes de plus de 65 ans devraient recevoir le vaccin antipneumococcique (Pneu-P-23) en même temps que le vaccin antigrippal. Le vaccin antipneumococcique contribue à assurer une protection contre les maladies pneumococciques, les infections sanguines et la méningite.

Les vaccins antigrippaux et antipneumococciques sont offerts gratuitement aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux personnes âgées de deux ans et plus qui ont un risque élevé de contracter une maladie pneumococcique. La plupart des gens ont besoin d'une seule dose du vaccin antipneumococcique au cours de leur vie.

En plus de se faire vacciner contre la grippe en automne, les Manitobains peuvent réduire le risque de contracter ou de propager la grippe saisonnière en protégeant leur entourage lorsqu'ils toussent ou éternuent, en restant à la maison lorsqu'ils sont malades et en se lavant souvent les mains.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la grippe, consultez www.gov.mb.ca/health/flu/index.fr.html.